

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Europe,
Énergie,
Économie sociale :

Enjeux actuels et
perspectives

16 Octobre 2008

Banque  Triodos
La banque durable


Solidarité
Think Tank européen
Pour la Solidarité

www.pourlasolidarite.be

SOMMAIRE

Europe, énergie et économie sociale : enjeux actuels et perspectives

1. Introduction : Appel à la mobilisation pour une croissance durable
2. Table Ronde d'Ouverture : Energie et économie sociale, quels enjeux pour l'Europe ?
3. Table Ronde 1 : Logement, éco-construction, éco-quartiers : Construire durable, est-ce construire social ?
4. Table Ronde 2 : Les énergies renouvelables : quels atouts pour l'économie sociale ?
5. Table Ronde 3 : Les banques et les assurances solidaires : Comment utiliser ces leviers face au défi énergétique ?
6. Table Ronde 4 : Les initiatives citoyennes : Comment agir pour changer ?

1 / Introduction : Appel à la mobilisation pour une croissance durable

Europe, énergie, économie, trois thématiques au cœur de l'actualité. Concours de circonstances qui ne doit rien au hasard, le 16 octobre 2008, à Bruxelles, deux événements se sont tenus en parallèle autour de ces enjeux. Deux types de discours ont émergé : d'un côté, un Conseil européen où la rigueur et l'indécision sur les remèdes ont dominé, en écho à une actualité qui dépeint des situations de crises économiques, de licenciements, de réductions des budgets ; de l'autre, des acteurs de l'économie sociale, qui évoquent des opportunités de croissance, la possibilité d'entreprendre, du mieux-être social. Magie des mots face au rigorisme ? Il ne semble pas. Ceux qui parlent de croissance ont sous la main une série de bonnes pratiques qu'ils ont eux-mêmes mis en œuvre, pour illustrer leur propos.

Le 16 octobre dernier, le Conseil européen réuni à Bruxelles, a certes exprimé sa volonté d'agir d'une façon concertée pour protéger le système financier européen, tout en rappelant la nécessité de poursuivre les objectifs fixés dans le Paquet Climat-Energie en janvier dernier, les fameux « trois fois vingt » (d'ici 2020 : 20% d'énergie renouvelables en plus, 20% d'efficacité énergétique en plus, 20% d'émissions de gaz à effet de serre en moins par rapport au niveau de 1990). Mais ce volontarisme affiché répondait à l'opposition bien marquée d'un certain nombre de pays européens, conduits par la Pologne, qui estiment que la lutte contre le changement climatique représente un fardeau économique supplémentaire dans la crise actuelle.

Le même jour, la Banque Triodos et le Think Tank européen Pour la Solidarité organisaient une conférence intitulée « Europe, énergie et économie sociale », mettant en évidence au passage la dimension visionnaire d'un événement programmé depuis plusieurs mois. Les différents orateurs présents ont formulé une réponse complémentaire à la problématique soulevée par le Conseil, à savoir comment lier croissance et environnement. Mais ils y ont ajouté une dimension primordiale pour eux, la prise en compte des difficultés sociales et, plus fondamentalement, la place centrale que doit occuper l'humain au sein de tous les systèmes. En effet, les acteurs présents venaient pour beaucoup d'entre eux de l'économie sociale. Les pouvoirs publics étaient également représentés, tant par la présence de la ministre Marie Arena, Ministre fédérale de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, et du ministre Paul Magnette, Ministre fédéral du Climat et de l'Energie, que par différents représentants des institutions européennes.

Ces acteurs, en grande partie issus d'associations, de coopératives, de clusters, de mutuelles ou de fondations, sont parvenus à montrer la réalité d'un modèle alternatif aux différentes crises actuellement traversées, financières, économiques, climatiques et énergétiques. L'objectif a été d'appeler à la mobilisation générale les différentes parties prenantes, en mettant l'accent sur l'opportunité que le défi énergétique peut représenter pour l'économie sociale. Loin d'opposer environnement et croissance, les orateurs présents ont mis en évidence une série de mesures et de bonnes pratiques qui devraient inciter les acteurs

politiques et économiques à prendre à bras le corps le défi énergétique : bâtir une éolienne destinée à appartenir à des enfants afin qu'ils s'approprient la question énergétique, créer des labels tenant compte de l'empreinte carbone, construire des logements sociaux et durables, créer des formations en éco-construction, etc.

De façon transversale, des diagnostics communs sont ressortis de ces débats. Globalement, la nécessité de s'inscrire dans la proximité a été mise en avant, à l'image de l'économie sociale qui s'articule autour des réalités locales. Il semble également capital de coordonner l'ensemble des initiatives issues du terrain, afin d'atteindre une masse critique visible et cohérente qui permette ainsi de créer des liaisons et des réseaux entre les différents acteurs. Cette coordination peut permettre de lier le champ macroéconomique au local et de rendre plus efficaces les actions menées. L'efficacité va également de pair avec un changement des comportements énergétiques, dans lequel l'Etat a un rôle à jouer à trois niveaux : l'information, l'éducation et l'incitation à investir (primes, tiers-investisseur, etc.).

L'économie sociale, et plus largement l'ensemble de l'économie classique, ont tout intérêt à s'investir davantage dans la lutte contre le changement climatique, comme l'ont montré les « first-movers », ceux qui ont été les premiers à saisir les opportunités qu'offre le développement durable : les projets et les produits développés, présentés lors de la conférence du 16 octobre dernier, l'ont montré. Ils sont porteurs de croissance économique, de plus-value, de création de liens sociaux et d'emplois. De nouveaux entrepreneurs manquent encore au secteur de l'économie sociale, alors qu'ils permettraient de créer de nombreux emplois. Par ailleurs, les consommateurs et les citoyens y trouvent leur intérêt, notamment par les externalités positives que crée une démarche durable, telles l'impact sur le bien-être et la qualité de vie, par exemple.

Quant aux champs d'action à investir en priorité, le logement et la mobilité arrivent en tête, en se classant parmi les plus énergivores. Les orateurs ont mis en évidence les possibilités multiples qui existent pour investir ces deux secteurs : construction d'éco-quartiers, création de clusters promouvant l'éco-construction, octroi de crédits financiers pour des travaux énergétiques, mise en place d'assurances couvrant les panneaux solaires, offre de services de covoiturage, investissements dans les énergies renouvelables au sein d'une société coopérative, etc. Les bonnes pratiques n'ont pas manqué au cours de cette journée. Elles ont démontré la faisabilité de la lutte contre le changement climatique, couplée à la réalité économique et sociale, et ainsi créatrice de croissance, d'emploi et de lien social. Le défi énergétique nécessite également de renforcer la recherche et l'innovation, avec pour conséquence des nouveaux services et des nouveaux produits verts susceptibles de créer des nouveaux marchés, ainsi qu'une consommation plus durable. La Direction générale « Société de l'information et médias » de la Commission européenne soutient par exemple le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de l'efficacité énergétique, notamment à l'échelon local.

Un cercle vertueux peut se créer autour d'un modèle fondé sur l'économie sociale, ou sur le respect des piliers du développement durable. Les adversaires de l'environnementalisme, accusant les « trois fois vingt » d'être pénalisants pour l'économie, dissocient deux

problèmes, qui sont en fait intimement liés. Le développement durable ne saurait être durable, s'il n'est pas social et viable économiquement. De même, continuer sur un même modèle économique, souvent énergivore, créateur d'inégalités sociales et peinant à innover dans certains pays, voue ce modèle à l'échec.

Une croissance propre et durable peut donc être une solution en accord avec les trois piliers du développement durable : l'environnement, l'économique et le social. Si l'on veut minimiser les changements climatiques et environnementaux inévitables qui nous attendent dès demain, il est encore temps d'agir. Si l'on veut redonner un sens à une économie trop spéculative, sans renoncer à la croissance, verdir l'économie sociale et l'économie classique constitue une source de rebond et d'innovation indispensable. Enfin, s'emparer du défi énergétique est une façon de lutter contre les inégalités et les tensions sociales. Cela permet, entre autres, de s'attaquer au problème rampant de la précarité énergétique, ou encore, de restaurer des cadres de vie, par la création d'externalités positives (meilleure qualité de l'air, villes plus vertes, mobilité douce), améliorant le bien-être social.

La réponse apportée par les acteurs de la conférence « Europe, Energie et économie sociale » est donc à la fois concrète et porteuse d'espoir : elle propose un modèle alternatif, viable comme le prouvent d'ores et déjà de nombreuses bonnes pratiques, et respectueux de l'homme et de son environnement. Réconcilier le fait et l'idéal n'est pas une utopie, et l'époque montre qu'il s'agit même d'un impératif.

2 / Table Ronde d'Ouverture : Energie et économie sociale : quels enjeux pour l'Europe ?

Lors de cette table ronde se sont exprimés Olivier Marquet, Directeur de la Banque Triodos en Belgique, Marie Arena, Ministre fédérale de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, Paul Magnoste, Ministre fédéral du Climat et de l'Energie, et Alain Philippe, Président du Pôle Européen des Fondations d'Economie Sociale. La modération a été assurée par Denis Stokkink, Président du Think Tank européen Pour la Solidarité.

Les tenants de l'économie sociale ont longtemps été considérés comme des utopistes défendant des valeurs certes louables mais difficiles, voire impossibles à mettre en œuvre. Pourtant, de plus en plus, les initiatives de ces acteurs montrent que l'économie sociale propose elle aussi des projets innovants et viables, dans de nombreux secteurs. En particulier, dans le domaine de l'énergie, de nombreuses actions sont entreprises dans plusieurs pays européens, qui restent cependant encore peu connues et coordonnées. Face à ce constat, *Pour la Solidarité* a pris l'initiative de réaliser un Cahier de la Solidarité sur le sujet, de manière à réunir et mettre en avant un certain nombre de ces actions, dans différents secteurs.

Dans le contexte actuel de crise économique et financière, l'objectif est également de montrer que l'économie sociale peut et doit apporter une vision alternative et à long terme de l'économie, vision plaçant l'humain au cœur de ses objectifs. Parmi les acteurs engagés à ce niveau, la banque Triodos, présente dans cinq pays de l'Union européenne, montre la voie depuis plus de 25 ans, avec des résultats extrêmement positifs, notamment une croissance annuelle moyenne de 20%. Triodos finance exclusivement des projets de développement durable et a été la première banque à financer des projets éoliens. Depuis sa création, elle a fait de l'engagement éthique sa marque de fabrique, à travers une transparence totale sur les projets qu'elle finance.

Si à l'origine économie sociale, développement durable et énergie n'étaient pas des concepts liés, ils le sont aujourd'hui de plus en plus, et ce à plus d'un titre. D'une part, la libéralisation européenne de l'énergie, dans l'optique d'une plus grande concurrence des opérateurs, a d'ores et déjà montré ses limites, que ce soit pour les consommateurs ou les distributeurs. Des oligopoles se forment, avec un pouvoir économique énorme. D'ici 10 ans, il ne devrait rester sur ce marché que cinq grandes compagnies, avec un pouvoir économique encore renforcé. Pour faire évoluer la situation, il apparaît important de faire de l'accès à l'énergie un droit social, comme le prône notamment la ministre belge de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, Marie Arena. Il faut également encourager les consommateurs à changer leur comportement, de manière à diminuer leur consommation, que ce soit chez eux, dans des lieux publics ou au sein de leurs entreprises. Enfin, il est incontournable d'impliquer tous les niveaux de décision concernés, à travers une

gouvernance multiniveaux adaptée. Une des valeurs fondamentales de l'économie sociale est de mettre l'humain au centre de ses préoccupations, dans une logique collective. Cette approche est particulièrement adaptée en matière énergétique. En effet, ce sont surtout des initiatives collectives d'économie sociale qui ont donné naissance à des projets conséquents dans le domaine de l'énergie, jusqu'à présent. A titre d'exemple, en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, des coopératives comme Floreco en Belgique associent production de biomasse et insertion de personnes en difficultés. De la même manière, l'agence Énergie 2030 propose des financements en Régions Wallonne et Bruxelloise ainsi que dans la Communauté germanophone, pour le développement du photovoltaïque. Enfin, en matière de sensibilisation, le projet « Allons en vent » permet d'initier des jeunes à l'éolien.

Dans ce contexte, le rôle des pouvoirs publics est davantage un rôle de soutien et de financement d'initiatives, c'est-à-dire un rôle d'impulsion, plutôt que d'action, rôle dévolu aux initiatives et pouvoirs locaux, aux opérateurs de terrains en somme. En particulier, dans le secteur du logement, le défi est majeur et les possibilités de réduction des émissions de CO₂ de l'ordre de 30 à 50%. En Belgique par exemple, comme le fait remarquer le Ministre du développement durable, de l'énergie, du climat et de la protection des consommateurs, Paul Magnette, le climat est proche de celui du Danemark mais l'isolation est au niveau du Portugal. Il existe un réel problème de réappropriation démocratique de l'enjeu énergétique, qui permettrait pourtant de diminuer largement la dépendance envers les principaux producteurs, ce que la régulation ne peut pas faire. Ainsi, il est tout à fait possible de développer des initiatives locales et collectives de production d'énergie renouvelable, plus efficaces que les installations individuelles de type panneaux solaires. En outre, ces dernières ont cela de négatif qu'elles ont tendance à renforcer les inégalités sociales en matière d'accès à l'énergie, les mesures fiscales d'aides bénéficiant principalement aux ménages les plus riches. Aujourd'hui, de nombreux moyens existent, ce qui manque réellement est un engagement local, un déclic pour faire évoluer les choses. L'économie sociale, en s'emparant de cette question, pourrait avoir ce rôle de déclencheur. En effet, comme le rappelle l'Appel du Mont Blanc, lancé par de nombreux dirigeants de l'économie sociale, cette dernière « participe de cette force qui tire son pouvoir de la relation, du lien, des réseaux, de la proximité, de la fraternité et de la solidarité. » Depuis plus d'un siècle, elle a développé une culture de responsabilité, avec une volonté de prosélytisme, pour diffuser les bonnes pratiques et favoriser le changement. Mais ce dernier doit s'inscrire dans une évolution plus globale de la société, le système actuel montrant largement ses limites. Ainsi, « l'inévitable remodelage des institutions financières héritées de Bretton Woods doit pouvoir trouver une source d'inspiration dans les valeurs portées par l'économie sociale. Cette dernière doit se préparer à un nouvel essor pour contribuer, dans le cadre d'une mondialisation plurielle, à une réorientation de celle-ci en faveur d'une croissance plus durable, aux fruits mieux partagés. » (Déclaration des Rencontres du Mont-Blanc, octobre 2008). Il ne s'agit donc pas seulement pour l'économie sociale de s'engager dans le secteur de l'énergie, il s'agit surtout de proposer un autre modèle de développement, prenant en compte la dimension sociale et locale, en plus de la dimension économique, dans une perspective globale. Le système alternatif qu'elle propose représente de moins en moins une utopie : contrairement aux idées souvent véhiculées, ce secteur n'est pas partagé entre une

économie sociale d'entrepreneurs et une économie sociale d'aide aux personnes en difficulté, il s'agit d'une vision différente de l'économie, qui intègre une dimension sociale et humaine forte.

A l'heure actuelle, il apparaît donc que ce ne sont pas les moyens qui manquent, mais bien les entrepreneurs et les projets dans le champ du développement durable et de l'économie sociale. À l'heure où les producteurs d'énergie sont de plus en plus concentrés et les ressources fossiles de plus en plus rares, il semble particulièrement nécessaire que des entreprises citoyennes soient constituées et développent leurs propres sources d'énergie. De telles initiatives existent et fonctionnent, elles doivent être une source d'inspiration et d'innovation pour d'autres, de manière à ce que l'énergie soit au service de l'Homme et non l'inverse. Comme le disait John Lennon : « Power to people ».

Plus de renseignements :

Banque Triodos:

<http://www.triodos.be/>

Site de la Ministre Marie Arena

<http://www.mariearena.be/>

Site du Ministre Paul Magnette

<http://www.paulmagnette.be/>

Pôle Européen des Fondations d'Economie Sociale :

<http://www.fondationpv.be/>

3 / Table Ronde 1 : logement, éco-construction, éco-quartiers : Construire durable, est-ce construire social ?

Au cours de cette table ronde se sont exprimés Jacques Augrain, Secrétaire général de la Fédération Nord SCOP BTP, Eddy Bauraing du Cluster Eco-construction en Belgique et Charlotte Creiser, chargée de mission dans le Think Tank européen Pour la Solidarité. La modération a été assurée par Caroline Grégoire, consultante.

– Logement durable: le point de vue institutionnel

Au niveau institutionnel, cette question est prise en compte indirectement, par l'intermédiaire de l'un des objectifs fixés par la Commission européenne dans le Paquet Climat Energie de janvier dernier : réduire de 20% d'ici 2020 la consommation énergétique globale de l'Union européenne. Or on estime que le logement représente 40% de cette consommation globale ; il s'agit donc de l'un des premiers champs d'action à favoriser pour atteindre la réduction souhaitée. L'action sur le logement est d'ailleurs identifiée en 2006 par la Commission européenne dans le Plan d'action pour l'efficacité énergétique comme une « top priority ».

D'une façon plus directe, une directive portant sur l'« efficacité énergétique des bâtiments » (résidentiels et non résidentiels) a été adoptée en décembre 2002 et est entrée en vigueur en 2003. Elle doit permettre de remplir les engagements de Kyoto et de répondre en partie à la question de l'indépendance énergétique de l'UE. Ainsi, bien qu'antérieure aux objectifs de 2020, cette directive s'inscrit dans la même logique de réduction drastique de la consommation énergétique en Europe. Elle permet également de répondre en partie à la hausse du prix de l'énergie et au problème grandissant de factures énergétiques créatrices d'appauvrissement. Les Etats-membres ont jusqu'en janvier 2009 pour transposer intégralement la directive. Les mesures principales à mettre en œuvre sont l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments et la mise en place de normes minimales de performance énergétique au sein de chaque Etat membre, complétées par un système de certification de performance énergétique pour la construction, la vente ou la location d'un bâtiment.

Cependant, le logement durable reste une problématique complexe à mettre en œuvre au niveau européen ; notamment en raison des disparités dans l'état d'avancement des Etats-membres (Allemagne et France par exemple), ensuite parce que cette question a besoin d'une impulsion politique forte et coordonnée entre les différents niveaux de décision (européen, national, régional, local).

La question du financement se pose également: cela relève-t-il de l'Europe, des Etats-membres, des régions, des propriétaires, des locataires ? De même se pose la question de l'incitation à l'investissement et des coûts de la mise aux normes : comment encourager ces investissements ? Au niveau des institutions, cette question du financement se pose d'une façon aigüe. La directive mentionne la nécessité de créer des incitants financiers au niveau politique, ce afin d'abaisser le frein qu'est le montant de l'investissement initial, pour des ménages modestes. Mais la condition est que ces incitants soient davantage budgétaires que fiscaux, si l'on veut que même ceux qui ne payent pas beaucoup ou pas d'impôt en profitent.

Par ailleurs, la question de la pauvreté énergétique (ou précarité énergétique), qui intéresse également les institutions européennes (un rapport du Parlement Européen sur cette question vient de paraître) est directement en lien avec la question du logement durable. Si la facture énergétique et le logement constituent des postes principaux dans les dépenses des ménages modestes, leur permettre d'investir dans un logement durable ou d'habiter des logements à prix modérés durables serait une avancée tant sociale qu'environnementale.

Enfin, une des clés de la réussite des projets de logement durable tiendra à la sensibilisation des citoyens à ces enjeux : consommer mieux, c'est aussi consommer moins.

– Logement durable et social : initiatives des acteurs de l'économie sociale

L'expérience des coopératives du bâtiment du Nord-Pas-de-Calais

Jacques Augrain a d'abord fait remarquer que la réussite des éco-quartiers s'appuie sur certains principes indispensables, que l'on peut pour plus de lisibilité lister en cinq critères.

Premièrement, la démarche participative doit être intrinsèque au projet d'éco-quartier, par la consultation de la population, pendant l'élaboration du projet et la construction. Le but est de pérenniser le lien entre l'ancien et le nouveau quartier: afin que ce dernier soit perçu comme un projet commun, et non pas un projet « parachuté » par les autorités locales.

Il importe ensuite que l'éco-quartier soit accessible au plus grand nombre, quelles que soient les catégories socio-professionnelles. Chacun doit pouvoir y habiter, qu'il souhaite être propriétaire ou locataire.

L'éco-quartier doit, de plus, être porteur de mixité sociale, mais aussi générationnel ; accueillir des ménages de compositions diverses (familles nombreuses, couples, célibataires, familles monoparentales...).

Quatrième condition de la réussite sociale d'un éco-quartier : l'intégration. Pour s'intégrer dans le territoire, l'éco-quartier doit fournir des services aux nouveaux habitants et à ceux de l'ancien quartier : crèches, commerces, etc. Les services doivent faire le lien entre le neuf et l'ancien.

La qualité environnementale, enfin, suppose de privilégier la construction en matériaux locaux, ce qui induit une forte implication des acteurs et entreprises locales. La dynamique d'intégration de l'éco-quartier peut grâce à cela être lancée dès la construction.

Si un projet d'éco-quartier ne regroupe pas toutes ces caractéristiques, il n'est pas social. Et inversement : si le quartier n'est pas social, ce n'est pas un éco-quartier. La dimension sociale est donc intrinsèque à l'éco-quartier. De nombreuses réalisations illustrent cette imbrication des champs social et environnemental au sein de l'éco-construction. L'expérience d'un centre pour jeunes autistes, réalisé dans le Nord de la France, à partir de matériaux écologiques (terre cuite, bois...) souligne à quel point la qualité de l'environnement de vie, mais aussi sa beauté (végétation, importance de la lumière...) ont un impact positif sur les comportements des habitants. Dix ans après la construction de ce premier centre, plusieurs autres projets sont en cours sur le même modèle. Le cas des propriétés collectives éco-construites est aussi révélateur de l'impact de ce type d'habitat sur la vie de ses habitants : jardins communautaires, laverie, réserve de bois et salle de réunion communes, sont autant de bases pour une vie sociale renforcée.

La participation du grand public aux projets d'éco-construction est une bonne façon de sensibiliser chacun aux enjeux environnementaux et sociaux ; la « sortie de terre » du projet est quant à elle très propice à la sensibilisation des entreprises qui participent au chantier. Il apparaît que les entreprises « classiques » du bâtiment qui ont l'occasion de participer à la construction d'éco-quartiers tendent à amorcer par la suite des changements internes, à s'orienter elles-mêmes vers ce type de pratiques. De même, l'utilisation d'éco-matériaux incite à prendre conscience que tout matériau a un cycle de vie et que selon la durée et la qualité de celui-ci, le retour sur investissement sera plus ou moins intéressant : vision écologique et rentabilité ne sont pas contradictoires. Pour changer les choses en profondeur, ce volet de sensibilisation des entreprises classiques du bâtiment est primordial.

Exemple d'un cluster en éco-construction

Eddy Bauraing a présenté le Cluster Eco-construction, comme un réseau (« cluster » : agrégat) rassemblant divers experts du champ de l'éco-construction: des architectes et spécialistes, des constructeurs et des entreprises actives dans le secteur de la rénovation écologique, des fabricants, des fournisseurs de matériaux écologiques et des bio-électriciens, des bureaux d'études et entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables, des auteurs de projets et des entrepreneurs spécialisés dans l'épuration des eaux par lagunage, l'installation de piscines naturelles, le traitement et la récupération d'eaux de pluies, des organismes d'information et de promotion, des centres de recherche, des hautes écoles et des universités. Le cluster existe depuis 2002 et est constitué en ASBL depuis 2006 ; il reçoit le soutien du gouvernement wallon et travaille en collaboration avec l'ASBL Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises (SAW-B).

L'éco-construction se veut respectueuse de l'environnement et des générations à venir ; mais aussi abordable financièrement et ne négligeant pas les aspects de confort de vie. La question de l'énergie est donc omniprésente et considérée sur l'ensemble du processus de construction. Par exemple, il serait paradoxal qu'une maison passive nécessite pour sa

construction l'utilisation de matériaux qui sont des gouffres à énergie. Le souci pour la question énergétique est donc constant, tout comme celui pour la qualité de l'air ; par exemple des études ont eu lieu au sein du cluster concernant l'impact de l'usage des colles, des peintures, etc.

Depuis sa création le cluster a mené de nombreux projets dans le domaine de la formation des entreprises¹, dont voici quelques exemples :

→ Le projet « management ES-Change ». Il s'est déroulé en deux temps, en 2005-2006. Le premier volet avait pour but de réunir des acteurs du secteur de l'économie classique et du secteur de l'économie sociale pour leur permettre d'échanger des expériences et des pratiques respectives. Le deuxième volet s'est déroulé sous la forme d'une formation, nommée « Eco...répondit l'éco... ». Elle a permis de mettre en contact les membres du cluster Eco-construction avec les entrepreneurs identifiés lors du premier volet, afin de développer des synergies. Basées sur la pratique plus que sur la théorie (chantiers thématiques, formations au lagunage...), ces initiatives visent à donner l'envie d'intégrer l'éco-construction dans toute forme d'entreprises.

→ Le projet « L'économie sociale a de l'énergie », en 2007, a permis la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le secteur de l'économie sociale. Suite à un appel à candidature, dix organisations relevant du secteur de l'économie sociale ont bénéficié dans un premier temps d'un audit énergétique réalisé par un expert agréé. Parallèlement, chaque organisme devait désigner un collaborateur interne en tant que « guide énergie », dont le rôle était d'accompagner l'auditeur dans sa mission (soutien à la collecte de l'information, visite guidée des installations). Une fois le bilan énergétique effectué, les dix organismes audités ont proposé un projet d'investissement, répondant aux recommandations de l'audit. Enfin quatre projets ont été sélectionnés et ont pu bénéficier d'un soutien financier et médiatique pour mener à bien ces investissements. Par exemple, un ancien moulin à eau a été reconverti en restaurant, la roue remise en état fournissant désormais toute l'électricité.

A travers ces projets accessibles aux entreprises classiques et entreprises d'économie sociale, les clusters cherchent à faire la promotion des bonnes pratiques. Les retombées positives peuvent être multiples : utilisation rationnelle de l'énergie, économies pour ceux qui mettent ces pratiques en œuvre, mais aussi création d'emplois pour toutes et tous. Une dizaine d'entreprises en économie sociale sont actives au sein du cluster Eco-construction. Récemment, trois entreprises d'insertion, spécialisées en éco-construction, ont également vu le jour.

¹ Les descriptifs et bilans plus détaillés sont disponibles sur internet à l'adresse : <http://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr/projets/projets-realises/index.html>

L'intérêt pour le logement durable est croissant en Europe, les initiatives présentées par M. Augrain et M. Bauraing en témoignent. On peut aussi souligner l'expérience d'Alain Lusardi, Coordinateur en Italie du projet SHE (2003–2008) : Sustainable Housing in Europe, projet cofinancé par la Commission Européenne. Le projet SHE, comprenant quatre pays (Italie, France, Portugal, Danemark), avait un objectif démonstratif et a de fait permis la construction de 600 nouveaux logements sociaux, illustrant là–encore la faisabilité du logement durable social. Enfin, pour que le logement durable soit social, il est primordial que le travail de l'entrepreneur en éco–construction ne se limite pas aux aspects techniques de la réalisation : il faut aussi conseiller, accompagner les clients vers des choix raisonnés. Chaque choix a des conséquences sur le budget du client, à court terme mais aussi et surtout, à long terme. La démarche pédagogique doit donc être intrinsèque à tout projet de ce secteur, afin que le budget de chaque projet soit le plus judicieux possible. Ce volet de conseil doit être d'autant plus développé qu'aujourd'hui le grand défi en matière d'éco–construction est la rénovation du bâtiment existant. Dans ce cadre, les ménages peu favorisés doivent eux aussi pouvoir rénover leur logement, avec à l'appui un budget soigneusement réfléchi et mesuré.

Plus de renseignements :

Fédération Nord SCOP du Bâtiment et des travaux Publics:

<http://www.nord.scopbtp.org/>

Cluster Eco–Construction :

<http://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr/>

Think Tank européen Pour la Solidarité :

www.pourlasolidarite.be/

Caroline Grégoire :

http://www.uvcw.be/no_index/cpas/energie/Caroline-gregoire.pdf

4 / Table Ronde 2 : Energies renouvelables : quels atouts pour l'économie sociale ?

Cette table ronde a donné la parole à Enzo Pezzini, Directeur du Bureau de Bruxelles de Confcooperative en Italie, Jim Williame d'Ecopower en Belgique, et Raymond Van Ermen, consultant en Belgique. La modération a été assurée par Ruth Stegassy, journaliste à France Culture, animatrice de l'émission « Terre à terre ».

– Les expériences de coopératives italiennes

Confcooperative est la plus grande organisation nationale reconnue de représentation, assistance, tutelle et surveillance du mouvement coopératif italien. Elle est enracinée dans le pays par le biais d'Unions Régionales et Provinciales. Confcooperative est active dans plusieurs fédérations nationales au sein de multiples secteurs: agriculture, pêche, logement, banques, consommation, culture, tourisme et sports, production et services, solidarité sociale. Elle associe environ 20000 entreprises coopératives, soit en représentation de 3 millions de membres individuels. Elle donne du travail à plus de 400.000 personnes.

Depuis plus de cent ans, les coopératives italiennes sont présentes dans le secteur de l'énergie. Trois types de coopératives entrent en jeu dans ce domaine : les coopératives bancaires, les coopératives de production d'énergie, les coopératives d'usagers.

Les coopératives bancaires

Les 440 Banques de Crédit Coopératif (BCC) sont fédérées dans Federcasse – Confcooperative. Elles sont présentes dans 2390 communes et 98 provinces. L'ensemble du groupe BCC a 743 869 membres coopérateurs, 4 millions de clients et génère 28.900 emplois.

Federcasse (Fédération Italienne des Caisses de Crédit Coopératif) et Legambiente (la plus importante organisation environnementaliste italienne) se sont alliées pour promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables, grâce à des conditions de financement avantageuses. Les destinataires de ces financements sont des citoyens, des entreprises, des collectivités locales. Tous ont la possibilité de réaliser des interventions pour améliorer l'efficacité énergétique dans leurs propres locaux ou devenir eux mêmes des producteurs d'énergie « propre » et renouvelable. Chaque banque du réseau Federcasse–Confcooperative peut octroyer des financements à taux avantageux pour ceux qui voudront adopter des systèmes innovants d'épargne et de production énergétique. Les interventions financières sont aussi accordées aux études de faisabilité, ainsi qu'aux initiatives dans les secteurs éducatifs et de formation professionnelle. Fin 2007, 280 projets relatifs aux énergies renouvelables étaient ainsi financés, pour un budget global de 14 millions d'euros.

La société de crédit-bail de la Fédération de BCC, Banca Agrileasing, a développé une offre particulière réservée aux entreprises et dédiée aux formes d'énergie renouvelable. Elle a notamment financé en 2006 un parc éolien de 36 tours pour un montant de 35 millions d'euros.

Les coopératives de production

L'expérience des coopératives dans le domaine de l'autoproduction pour l'autoconsommation d'énergie s'est développée quasi exclusivement dans la zone alpine, entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, pour répondre aux exigences des zones rurales et périphériques qui n'étaient pas desservies par les réseaux de distribution d'énergie.

Jusqu'à la nationalisation de l'énergie en 1962, les coopératives électriques étaient très répandues. La seule province de Trento en dénombrait 55. La majeure partie d'entre elles a été absorbée par ENEL, réseau public en charge de l'énergie.

Actuellement 34 coopératives sont actives ; toutes exploitent des ressources renouvelables. L'énergie générée est utilisable par tous, membres ou non des coopératives. Ainsi, les coopératives électriques représentent une authentique expérience d'économie sociale.

La coopérative électrique de *Prato allo Stelvio*, en Haut Adige, en est un exemple. Active depuis 1926, elle témoigne de la capacité des coopératives à créer et alimenter des réseaux sur le territoire, tout en renforçant la cohésion d'une communauté locale et faisant la promotion de l'innovation culturelle, sociale et productive. A travers elle, la communauté réinvestit son propre territoire et le valorise. La coopérative de *Prato allo Stelvio* a aussi bénéficié du soutien de la législation provinciale, sensible à l'aspect environnemental de cette initiative. Concrètement, cette coopérative met à profit les ressources en bois, eau, vent et fumier pour fournir de l'énergie électrique et du chauffage à 3300 habitants. Dernièrement, la coopérative *Prato allo Stelvio* a réalisé deux installations de cogénération, qu'elle est en train de compléter par la réalisation du réseau de télé-chauffage. Celui-ci consiste à canaliser et distribuer de la vapeur à haute température afin de fournir l'eau chaude domestique.

Avec la fin du monopole public ENEL et l'ouverture du marché énergétique, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour les coopératives de production, dans l'ensemble du territoire italien.

Les coopératives d'usagers, enfin, visent à profiter de la masse critique d'usagers que l'organisation en coopérative permet d'atteindre. Cette masse entraîne des économies d'échelles et renforce les capacités de négociation auprès des grands opérateurs.

Toutes ces initiatives témoignent de la grande flexibilité et adaptabilité de l'instrument coopératif. Elles démontrent aussi la capacité des coopératives italiennes à améliorer la qualité de vie des habitants et à encourager la protection de l'environnement en même temps que le développement local et l'égalité pour toutes et tous.

– Ecopower, les énergies renouvelables pour le plus grand nombre

Dans la même optique, Ecopower est une société coopérative, s'appuyant sur un objectif social, un fonctionnement transparent et de nombreux petits actionnaires. Avec Ecopower, les personnes qui investissent dans les énergies renouvelables peuvent profiter de l'énergie ainsi produite pour leur propre consommation : en somme, Ecopower leur livre leur propre production. Cette production décentralisée, faite d'une multitude de petites installations, constitue un réseau, un « internet de production ». Grâce à ce maillage, le transport d'énergie est réduit (il a lieu lorsque cela est nécessaire et là où cela est nécessaire) et rationnel (l'efficacité est maximale). Ce système a un triple impact : « People Planet Profit ». Des emplois sont créés là où l'énergie est produite. L'investissement est local et multiple. Par ailleurs l'usage rationnel de l'énergie a pour conséquence immédiate une réduction de la facture pour chaque consommateur. Investir dans les énergies renouvelables est donc rentable, et cette rentabilité se base sur l'implication de chacun. Ainsi, un cercle vertueux peut se mettre en marche : les personnes impliquées peuvent faire la promotion de ce système dans leur entourage, et plus le nombre de fournisseurs est grand, plus l'énergie produite est utilisée de manière rationnelle, plus le système fonctionne, et plus on peut penser qu'il attirera les investisseurs-consommateurs.

Il importe aujourd'hui que les autorités prennent conscience de la plus-value sociale offerte par ce modèle, et qu'elles investissent sans retenue dans le domaine. Des déductions fiscales existent à ce jour, mais elles sont partielles et provoquent la frilosité des investisseurs. Par ailleurs, un travail énorme reste à faire pour rationaliser notre usage de l'énergie. Ainsi il est surprenant qu'en matière d'électroménager par exemple, la fabrication et la vente d'appareils excessivement énergivores soit encore possible. Le législateur a ici un rôle à jouer. De même, la sensibilisation des citoyens doit être développée, à travers des programmes d'éducation à l'environnement s'adressant aux enfants, par des formations spécifiques aux secteurs professionnels. On peut aussi imaginer et promouvoir diverses mesures, comme la redistribution de la TVA aux ménages défavorisés souhaitant rénover leur logement, le blocage des loyers pour les personnes investissant dans les énergies renouvelables, ou encore la possibilité de remboursements d'investissements sur 10 ans et non plus seulement sur 3 ans. Les possibilités et initiatives sont nombreuses et doivent trouver une oreille attentive du côté des autorités. Or cela peut être fastidieux, notamment en raison de la multiplicité des acteurs institutionnels.

Avec la décentralisation, les acteurs de chaque territoire et leurs problématiques propres se multiplient et forment des réseaux complexes. La dynamisation et l'enrichissement mutuel que cela induit est potentiellement plus grand que dans un cadre pyramidal ; mais il faut pour cela que ces acteurs multiples se rencontrent et travaillent ensemble. Créer de tels liens est le rôle des consultants, comme Raymond Van Ermen.

– Les enjeux énergétiques actuels

« L'économie solidaire va aujourd'hui pouvoir demander aux institutions d'agir aussi vite lorsqu'il s'agit de sauver les citoyens de la pauvreté que lorsqu'il s'agit de sauver les banques. » C'est ce que Raymon Van Ermen, consultant, a déclaré.

Trois crises sont, selon lui, aujourd'hui en marche :

– la crise financière, dont les répercussions se font déjà sentir et devraient se poursuivre durant une dizaine d'années.

– la crise liée au changement climatique, pour laquelle il faut prendre en compte que toute décision prise aujourd'hui ne montrera ses pleines répercussions que dans 20, 30 voire 40 ans.

– la crise liée à la problématique de la rareté et de la sécurité, pour l'eau, l'énergie, l'alimentation, les matières premières; toutes étant liées.

Les agendas politiques et économiques mettent aujourd'hui ces crises à la une, d'autant plus que l'enjeu principal qui se dessine derrière pourrait bien être la paix dans le monde. Dès lors, deux scénarios se dessinent pour l'Europe sur le plan énergétique. Le premier mise sur le nucléaire, dans un cadre centralisateur. Le deuxième vise une Europe 2050 « post carbone, post nucléaire », dans un cadre décentralisateur. C'est le scénario proposé par Jeremy Rifkin à l'Union Européenne. Dans cette optique, le projet européen est très proche du modèle d'Ecopower, à échelle européenne : chaque bâtiment devient producteur d'énergie, qui est renvoyée sur le réseau. A ce jour, le seul grand plan qui puisse relancer la machine économique, est celui des « objectifs 2020 de l'Union Européenne » : 20% d'énergie renouvelables en plus, 20% d'efficacité énergétique en plus, 20% d'émissions de gaz à effet de serre en moins par rapport au niveau de 1990. Le climat, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont trois éléments capitaux du développement, trois piliers d'un « Green New Deal » pour relancer l'économie européenne. Celui-ci devra en particulier relever le défi de la transformation de l'intégralité du bâtiment existant ; pour cela, la mobilisation des citoyens (qu'ils soient locataires ou propriétaires) et des acteurs du secteur privé est fondamentale.

Les 26 et 27 novembre 2008 aura lieu à Paris une Conférence européenne sur le thème « mobiliser les acteurs économiques et les marchés pour atteindre les objectifs 2020 de l'U.E. ». On voit ici l'importance de mobiliser tous les secteurs, en ne se reposant pas seulement sur le politique ; l'urgence est de définir des stratégies propres à chaque acteur sur le marché (investisseurs, acheteurs, agences de notation des performances en matière de développement durable, auteurs de normes développement durable, en particulier les lignes directrices pour les fournisseurs) de rationaliser et limiter la consommation de chacun. Tous les secteurs doivent y participer : banques, transports, bâtiment, etc. Le nerf de la guerre n'est pas seulement l'argent mais surtout la volonté d'agir.

Plus de renseignements :

Confcooperative Italie :

<http://www.confcooperative.it/>

Ecopower :

www.ecopower.be

Site de M. Van Ermen :

<http://www.raymondvanermen.org/>

Ruth Stegassy, émission « Terre à terre » sur France Culture :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/presentation.php

5 / Table Ronde 3 : Les banques et les assurances solidaires: Comment utiliser ces leviers face au défi énergétique ?

Les orateurs de cette table ronde étaient Emmanuel Soulias, Directeur de la Responsabilité Sociale et Environnementale à la MACIF en France, Olivier Dubois, Head of Loan Department, de la Banque Triodos en Belgique, Gaëtan Smets, chargé d’Ethique à Ethias en Belgique, et Fiona Joyce, Directrice-Adjointe du Groupement Européen des Caisses d’Epargne. La modération a été assurée par Viviane Vandemeulebroucke de l’INAISE, l’Association Internationale des Investisseurs dans l’Economie Sociale.

– La stratégie en développement de durable de la MACIF

Emmanuel Soulias a mis en évidence la nécessité pour les assureurs d’être proactifs en matière d’investissement, ce qui n’est pas toujours aisé. Il a pris en exemple le cas des panneaux photovoltaïques réalisés à base de matériaux inflammables, qui sont risqués pour des assureurs bien qu’ils soient profitables à la lutte contre le changement climatique. Dans le contexte des assurances et des entreprises mutualistes françaises, avoir une démarche en développement durable ne paraît pas toujours facile, comme le démontre une récente étude des « Amis de la Terre », qui n’a donné qu’une note de 16 sur 40 aux deux entreprises mutualistes qui auraient adopté, d’après leurs critères, une stratégie de développement durable.

Globalement, les assureurs français n’ont pas intégré la dimension de développement durable et beaucoup de travail reste à faire. Certes, lors du Grenelle de l’Environnement, grande consultation politique qui s’est tenue en France, les assureurs ont été petit à petit impliqués dans le processus, mais essentiellement au travers du MEDEF, donc du patronat, et de la Fédération française des sociétés d’assurance. La famille des assurances de l’économie sociale ou mutualiste n’a donc pas été impliquée. Suite à ce constat a été créé en France l’Association française de l’assurance, impliquant une commission « Assurance et Développement durable ». Celle-ci a permis d’aboutir à une mission structurante, à savoir une Charte d’engagement sur le développement durable. Cette charte représente, selon Emmanuel Soulias, un enjeu à saisir pour les assurances.

Face à l’enjeu du développement durable, la question de la spécificité d’une assurance relevant de l’économie sociale se pose. La MACIF a su par exemple se diversifier, en ne se contentant pas de développer uniquement son assurance principale, garantissant les automobiles, mais également, en développant celles liées à l’habitat, la santé ou encore la prévoyance. L’habitat et la mobilité sont les deux pans les plus importants de la stratégie de la MACIF, or ce sont les plus importants postes dans la consommation d’énergie globale.

En matière de mobilité, la mutuelle a créé une assurance bonifiée pour les modèles de voitures émettant moins de 120 grammes de CO2 par kilomètre. Elle propose également une offre de services spécifiques, incitant au covoiturage ou à l'autopartage par exemple.

En matière d'habitat, un crédit à taux bonifié a été mis en place, sans bénéfices financiers pour la MACIF, pour effectuer des travaux à l'intérieur d'un logement. L'assurance peut également servir de levier pour financer un projet de logement, tel que le diagnostic en matière de performance énergétique. Le mode de gouvernance de la MACIF est également spécifique, puisqu'il n'est pas fondé sur une appropriation personnelle des profits, et constitue un terreau favorable pour le développement durable.

– Les projets durables soutenus par la banque Triodos

Olivier Dubois a d'emblée mis l'accent sur la notion de confiance méritée, qui doit être au cœur de la relation banque-client, reposant sur le dépôt de fonds et l'octroi de crédits. C'est pourquoi deux valeurs-clefs sont défendues par la Banque Triodos, la transparence et la soutenabilité.

Le magazine Triodos participe au concept de transparence en rendant visible les crédits octroyés et en étant ouvert à la critique. Par ailleurs, plusieurs projets concrets mettent en évidence le soutien financier qu'apporte la banque aux démarches soutenables. Par exemple, l'ASBL Locasol a permis de mettre en place dans 8 communes wallonnes des contrats « location-achat » de chauffe-eaux solaires, pour un loyer mensuel de 30 euros. La valeur ajoutée de cette action réside à la fois dans les impacts environnementaux positifs et la conscientisation à l'endroit des bénéficiaires de cette action.

Il a été ensuite pris en exemple trois projets de taille modestes dans lesquels Triodos a investi. Le premier concerne l'asbl Vents d'Houyet, qui a permis de construire une éolienne de 750 Kw. Il a été financé à la fois par les fonds propres de l'ASBL, des subsides de la Région Wallonne et un apport de Triodos. De même, la SCRL Allons-en-Vent, coopérative constituée d'enfants représentés par leurs parents, est une initiative locale que Triodos a préfinancée et financée sur un plus long terme. Enfin, la SCRL Alert Sassoufl a également été cofinancée par la Banque Triodos.

Olivier Dubois a mis enfin l'accent sur un projet qui lui tient plus particulièrement à cœur, les Nénuphars. C'est un système de co-propriété, avec un système de préfinancement et de financement très souples. Le montant du logement a été fixé à 1000 euros, les charges ne devant pas changer en fonction du copropriétaire. Les banques sont traditionnellement réticentes à ce type de projet, encore plus lorsqu'il s'agit de copropriété, car le risque est plus élevé. Triodos considère ce type d'investissement comme étant cohérent avec sa démarche de soutenabilité.

– Le développement durable chez la mutuelle d'assurance Ethias

Ethias est une mutuelle d'assurance qui revendique son appartenance à l'économie sociale et qui se fonde sur le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes. Un plan pluriannuel en matière de responsabilité sociale a été fixé, intégrant notamment les préoccupations environnementales de la mutuelle.

Ainsi, des produits spécifiques ont été développés, en réponse à des besoins en matière sociale et environnementale. Pour Ethias, être un assureur responsable, c'est encourager une certaine forme de mobilité, avec par exemple une assurance responsabilité civile, qui revient moins cher à l'assuré si celui-ci effectue moins de 10.000 km par an, ou s'il opte pour un véhicule moins polluant. De même, Ethias a développé une assurance habitation, qui couvre sans surprime toutes les éco-installations (panneaux photovoltaïques, boilers solaires, pompes à chaleur). Le risque est pris en compte par la mutuelle d'assurance, qui n'ajoute pas de surcoût au produit, même si le bénéficiaire dispose par exemple de panneaux photovoltaïques construits dans des matériaux souvent jugés comme plus risqués. En outre, Ethias propose un crédit éco-rénovation qui permet aux affiliés de financer à des taux attractifs les diverses éco-transformations visant à optimiser la qualité énergétique de leur habitation.

Sur le plan de l'organisation interne d'Ethias, plusieurs mesures en matière de développement durable ont été prises, telles qu'une rationalisation des déplacements en véhicule des membres et du personnel. Des économies en matière de CO2 ont également été réalisées, avec de nouvelles règles au sein de la structure, qui ont pour but d'initier de nouveaux comportements (promotion active des transports en commun, réduction des limites de CO2 pour les véhicules de fonction, incentives pour le covoiturage, etc.).

Enfin, forte de son rôle d'assureur socialement responsable, Ethias a également investi dans des projets favorables à la réduction de la consommation d'énergie. Tel est par exemple le cas dans la participation d'Ethias à un grand projet de construction en Mer du Nord d'un parc de 60 éoliennes, qui permettra de couvrir une production significative d'énergie en des termes respectueux de l'environnement.

– Les stratégies environnementales du Groupement européen des caisses d'épargne

Fiona Joyce travaille au sein d'une association internationale de banques, qui représente l'un des plus vastes réseaux européens de « retail banking », qui compte pour un tiers du secteur de la banque du détail en Europe. Les membres du GECE ont une longue histoire en matière de responsabilité sociale dans le monde des banques. Ces membres sont caractérisés par ce qu'on appelle les trois R : « Retail » (services pour les particuliers, les PME, les collectivités locales), « Regional » (organisés au sein de réseaux décentralisés et offrant leur service dans leur région), « Responsible » (Responsabilité sociale).

Les membres ont depuis longtemps agi dans le domaine environnemental, en apportant leur soutien financier à des projets incluant notamment la question de l'énergie. Ils participent également depuis longtemps à la conscientisation du public et des différents acteurs, quant à la nécessité de protéger et préserver l'environnement.

En termes concrets, cela signifie :

- qu'ils supportent des initiatives nationales et internationales en faveur d'un secteur financier plus vert (United Nations Environment Programme Finance Initiative, Carbon Disclosure Project, United Nations Global Compact),
- qu'ils introduisent des critères environnementaux dans les politiques menées (certification avec ISO 14001),
- qu'ils développent des lignes spécifiques pour financer des projets énergétiques, pour des clients particuliers et professionnels (isolation et chauffage pour les bâtiments),
- qu'ils offrent des produits et des services en lien avec l'énergie (à l'image des obligations pour financer des éoliennes en Galice),
- qu'ils proposent des produits d'investissement socialement responsable (SRI), tel le nouveau fond lancé par le Groupe Caisse d'Epargne en France "Ecureuil Bénéfices Environnement", qui investit dans des compagnies avec des activités liées à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie.

Fiona Joyce a également mis en évidence les partenariats de ces membres avec des organisations spécialisées dans le soutien au développement durable. Un exemple est le partenariat entre le Groupe Caisse d'Epargne et WWF (World Wide Fund) qui existe depuis 2003 et a pour but la promotion de modes de production et de consommation durables. Ce partenariat a été renouvelé en 2007 avec un focus sur l'évaluation de la performance énergétique. Ensemble, le Groupe Caisse d'Epargne (GCE) et WWF ont mis en place des indicateurs pour mesurer les impacts directs et indirects du GCE sur l'environnement et ont défini des pistes pour les réduire. Un marketing socialement responsable du GCE a également été introduit, permettant d'étiqueter les produits en termes de risque financier, d'empreinte carbone et d'investissement durable.

Par ailleurs, les membres du GECE ont pris des engagements pour réduire leur utilisation directe de l'énergie et des ressources, en particulier, dans les bâtiments professionnels et les voyages d'affaires, afin de réduire les émissions de CO₂ qui leur sont liés. Ainsi, le GCE s'est engagé à réduire ses émissions en carbone de 3% par an, ou encore Lloyds TSB a réduit son empreinte carbone de 64000 tonnes de CO₂ en 5 ans (2002-2007) en améliorant la performance énergétique de ses bâtiments. Enfin, le GECE a adopté en assemblée générale le 6 mai 2008 une Résolution sur l'Environnement ainsi que la « Charter for Responsible Business », qui traite également de la problématique de l'environnement.

Plus de renseignements :

Macif :

<http://www.macif.fr/>

Banque Triodos :

<http://www.triodos.be/>

Ethias :

<http://www.ethias.be/>

Groupement Européen des Caisses d'Epargne (GECE) :

<http://www.savings-banks.com/>

INAISE, Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale :

<http://www.inaise.org/>

6 / Table Ronde 4 : Les initiatives citoyennes : comment agir pour changer ?

Au cours de cette dernière table ronde se sont exprimés Daniel Quintart, chargé de Projets à la DG Société de l'Information et Média de la Commission Européenne, Tanguy Vanloqueren de la Fondation pour les Générations Futures en Belgique, et Angelo Grasso, représentant du Comité économique et social européen, Groupe 3. Alexandra Debaisieux du Bureau de consultance YTES, a modéré les débats.

– La place de la participation citoyenne

Le changement climatique, les questions énergétiques, les enjeux du développement durable en général sont complexes. Trop complexes pour être appréhendés par les citoyens ? Faut-il laisser la parole aux experts, seuls à mêmes de conseiller les décideurs en connaissance de cause ? Ces enjeux affectent pourtant profondément tous les citoyens.

Tanguy Vanloqueren montre, sur base de l'expérience concrète de la Fondation pour les Générations Futures (notamment le succès de panels de citoyens délibératifs local, régional, national ou européen, l'accompagnement d'agendas 21 locaux) que la participation citoyenne est non seulement possible mais aussi désirable, car utile pour prendre des décisions plus efficaces. Pourvu que la méthode soit adaptée, des citoyens ordinaires les plus divers (et pas seulement une élite citoyenne) peuvent ensemble formuler un avis construit et argumenté sur des questions difficiles et non consensuelles, utiles à la qualité de la prise de décision. Cela a été prouvé pour de nombreuses questions scientifiques et de société dans différents pays du monde et à différents niveaux de pouvoir.

Il est en effet utile de se poser la question de la raison d'être de la participation citoyenne. Plusieurs réponses peuvent être avancées : la participation citoyenne par idéologie, par éthique démocratique, par pédagogie, etc. Pour l'orateur, le plus important est qu'elle améliore la qualité des décisions. Les citoyens sont en effet, selon lui, « les experts de leur propre vécu ». La participation citoyenne n'est pas une alternative à l'expertise spécialisée, à la consultation des parties prenantes ou aux dynamiques d'éducation permanente et citoyenne : elle leur est complémentaire.

Concernant la question du « comment procéder », il n'existe pas de méthode idéale. Dans le cadre d'une démarche participative, il est néanmoins important de se poser une série de questions sur la nature des acteurs impliqués (société civile organisée ? citoyens ordinaires ?), sur la modération des débats, sur la question de l'information fournie aux participants, sur la volonté de retirer un consensus en allant au-delà d'une addition d'opinions, sur l'ampleur de la question posée, etc.

Impliquer les citoyens dans la définition des enjeux et des réponses à apporter aux défis énergétiques permet en effet de construire des réponses mieux adaptées aux besoins.

– TIC et efficacité énergétique

Daniel Quintart a présenté une approche intitulée « les TIC (technologies de l'information et de la communication) pour une croissance durable ». Il a rappelé les piliers du concept de développement durable tel que l'entend la Commission européenne, à savoir la protection environnementale, l'équité et la cohésion sociale, la prospérité économique et le fait d'assumer ses responsabilités internationales. Les principes directeurs des politiques européennes sont la promotion et la protection des droits fondamentaux, une société ouverte et démocratique, la participation et la bonne gouvernance. Parmi les principaux défis à relever en matière de développement durable, il convient de souligner le changement climatique et l'énergie propre, le transport durable, la consommation et la production durables. Une décision de mars 2007 du Conseil Européen a fixé l'objectif des « 3 fois 20 » à atteindre d'ici 2020, et a pour objectif de relever une partie de ces défis.

Une communication de la Commission « Relever le défi de l'efficacité énergétique grâce aux TIC », parue en mai 2008, promeut l'usage des TIC dans tous les secteurs d'activités, en raison de l'efficacité énergétique qu'elles peuvent représenter. En effet, il est possible de réduire la consommation d'énergie, notamment en électricité, des TIC elles-mêmes, et de développer le potentiel des TIC en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique à travers l'ensemble de l'économie, notamment grâce à la dématérialisation qu'elles représentent. Enfin, elles offrent un potentiel de solutions innovantes que la recherche peut mettre en valeur.

Mettre les TIC au service du développement durable aurait des effets directs sur le réseau électrique et la consommation des immeubles et de l'éclairage. Les immeubles représentent 40% de la consommation énergétique. Intégrer les TIC dans les infrastructures clés du bâtiment (chauffage, ventilation, éclairage) permettrait l'optimisation de la gestion des ressources et donc un gain énergétique important. De plus, les habitants des immeubles bénéficieraient d'une information directe et précise de leur consommation qui leur permettrait de la gérer par eux-mêmes et d'adapter leur comportement en conséquence. Les TIC devraient permettre ainsi de conscientiser les habitants. Ces objectifs seront atteints si les habitants s'approprient ces nouvelles technologies comme ils se sont approprié les technologies de l'Internet. Ils comprendront en quoi l'approche innovante des TIC peut être utile à eux-mêmes et à la lutte contre le changement climatique.

Coupler et mettre en synergie les TIC, virtuels par principe, avec le développement durable représente une révolution, selon les termes de Daniel Quintart. Pour l'instant, les efforts de la Commission européenne en cette matière se focalisent sur l'efficacité énergétique en prenant souvent les villes comme cadres idéaux de tests en vue de bénéficier de gains d'échelle évidents. Suite à la communication parue au mois de mai 2008, une consultation publique sur l'efficacité énergétique et les TIC a été organisée dont les résultats seront

bientôt publiés. En matière de recherche, un appel à projets dans le cadre du 7^e PCRD devrait être lancé en novembre 2008 portant sur ces domaines. De même en janvier 2009 paraîtra un appel portant sur l'utilisation des TIC en matière énergétique dans le contexte de l'habitat social. Ce dernier appel se tiendra dans le cadre du programme pour la compétitivité et l'innovation (CIP, ICT-PSP).

- Le rôle des différents acteurs dans la question énergétique

Angelo Grasso a souligné que le défi d'aujourd'hui et dans un avenir immédiat, réside dans notre capacité à garantir à l'ensemble des sociétés du monde un approvisionnement énergétique suffisant, dans le respect de l'environnement et à un prix raisonnable. Pour lui, agir à l'échelon local ne suffit pas à relever ce défi, et c'est en impliquant l'ensemble des Etats au niveau européen que les choses peuvent changer.

L'énergie représente pour Angelo Grasso le préalable et la condition indispensable actuellement pour qu'un système économique moderne fonctionne. Face à cet enjeu, renforcé par le risque de dépendance à l'égard des pays producteurs en approvisionnements énergétiques, l'Europe et les pays industrialisés ont pris conscience de la nécessité de diversifier les sources et d'encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et alternatives. Pour lui, il n'est pas paradoxal d'affirmer : « La principale source d'énergie renouvelable dont nous pouvons disposer sans attendre est avant tout celle qui est issue des économies énergétiques réalisées individuellement ». Ces dernières peuvent être réalisées grâce aux bâtiments dotés d'une plus grande efficacité énergétique et à une évolution des comportements dans l'utilisation de l'énergie.

La question énergétique et de soutenabilité se posera selon Angelo Grasso de façon encore plus accrue dans les villes, qui devront d'ici peu supporter le poids de 80% de la population mondiale. Par leurs taux élevés d'émissions, la multiplication des problèmes de transport et leur schéma d'habitat extensif, elles ont fort à faire pour réduire la consommation énergétique et leurs émissions.

Plusieurs considérations relatives à ce scénario peuvent être faites, notamment au regard du rôle que peut jouer la responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'industrie énergétique représente un nouveau défi de l'activité entrepreneuriale, tant en matière de production et d'approvisionnement, que de recherche et d'innovation, qui sont des facteurs de succès sur le marché. L'industrie énergétique représente par ailleurs une valeur sociale nouvelle, notamment en ce qui concerne les villes, par exemple en matière de salubrité, ou d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, ou de rationalisation de la consommation. Face à ces évolutions, l'industrie énergétique peut offrir des perspectives en accord avec des motivations à la portée de l'économie sociale, notamment en ce qui concerne les niches.

L'entrepreneuriat social a en effet des caractéristiques qui lui permettent de faire progresser les politiques territoriales intégrées : amélioration de l'habitat urbain, éducation en matière d'environnement, services écologiques, insertion sociale, protection durable, modes de

consommation plus avisés, gestion de zones protégées, processus participatifs. Pour lui, l'entreprise sociale dispose également d'un esprit d'entreprise, de responsabilité, combiné à l'efficacité organisationnelle et la dimension éthique, qui peuvent la faire apparaître comme une alternative crédible au binôme Etat-marché, voire même contribuer d'une façon non négligeable à l'efficacité des interventions publiques sur les problématiques de l'environnement et du climat.

Plus de renseignements :

DG Société de l'Information et Média, Commission Européenne :

<http://ec.europa.eu/ictforsg>

Fondation pour les générations futures :

<http://www.fgf.be>

Comité économique et social européen, Groupe 3 :

http://eesc.europa.eu/index_fr.asp

Bureau de consultance YTES :

<http://www.ytes.eu/>